



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19/06/2023

DELIBERATION
n°CA 2023-059

relative à l'élection du Directeur de L'école d' Economie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE,

Vu le règlement intérieur de l'école d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE, notamment son article 12,

Vu l'arrêté portant organisation des opérations électorales pour l'Election du Directeur de L'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE en date du 9 mai 2023,

Vu l'appel à candidature pour les fonctions de directeur de l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse-TSE, en date du 6 mai 2023, publié au journal officiel,

Vu la candidature de Monsieur Christian Gollier,

Vu le procès-verbal de dépouillement du 1^{er} tour de scrutin, en date du 19 juin 2023, faisant état des résultats suivants :

- M.Christian GOLLIER :
- Voix favorables :14
- Voix Défavorables : 1
- Abstentions :0
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Considérant qu'en application de l'article 4 du décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 susvisé, « *Le directeur de l'école est nommé par le conseil d'administration pour un mandat d'une durée de quatre ans, renouvelable deux fois, après appel public à candidatures publié au Journal officiel de la République française et sur rapport d'une commission composée de trois membres élus en son sein par le conseil d'administration. Le président de la Fondation de coopération scientifique Jean-Jacques Laffont, Toulouse sciences économiques, rend un avis sur chaque candidature à l'attention du conseil d'administration* »

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er} :

M. Christian GOLLIER est élu directeur de l'Ecole d'Economie et de sciences sociales

École d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE

1, Esplanade de l'Université - F-31080 Toulouse cedex 6 - Tél : +33 (0)5 61 63 36 90 - www.tse-fr.eu

quantitatives de Toulouse-TSE.

Article 2:

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet du GE-TSE.

La présidente du conseil d'administration,

Marlène Dolveck

DocuSigned by:

Marlene DOLVECK

E28D3E97F073479

